

# FORMATION PRAP 2S

PRÉVENTION  
DES RISQUES LIÉES  
AUX ACTIVITÉS  
PHYSIQUES  
SANITAIRE  
ET SOCIALE



## OBJECTIFS

Permettre au personnel des établissements publics et privés du secteur sanitaire et social de contribuer à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, par des améliorations techniques et organisationnelles, pour la maîtrise des risques sur lesquels il a la possibilité d'agir

## COMPETENCES VISEES



- Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention dans le milieu sanitaire et social



### PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation



### DUREE

3 jours non consécutifs soit 21 heures



### INTERVENANTS

Formateur PRAP 2S formé et habilité par l'INRS



### EVALUATION

Un travail personnel est demandé à chaque participant concernant l'analyse d'une situation de travail  
Évaluation théorique et pratique réalisée tout au long de la formation et une certification finale selon la grille de certification des compétences Acteur PRAP 2S de l'INRS



### NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum



### PERSONNES CONCERNEES

Tout salarié des secteurs sanitaire et social (hôpitaux, EHPAD, etc...)



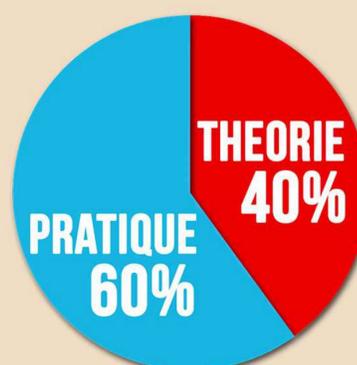
### METHODES PEDAGOGIQUES

- Analyse de situations de travail
- Travaux en sous groupe et jeu de rôle



### MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ressource multimédia
- Matériel médical



# FORMATION PRAP 2S

PRÉVENTION  
DES RISQUES LIÉES  
AUX ACTIVITÉS  
PHYSIQUES  
SANITAIRE  
ET SOCIALE



## CONTENUS DE LA FORMATION

### ENSEIGNEMENT THEORIQUE : 40 %

Accueil des stagiaires.  
Présentation du formateur PRAP et des stagiaires.  
Présentation de la formation (validité / recyclage),  
des objectifs et des compétences.

#### L'INTERET DE LA PREVENTION

- Les différents enjeux de la démarche PRAP
- Les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

#### LES RISQUES DE SON METIER

- Notion de danger, de situation dangereuse, de dommage et de risque
- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- Les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

#### LES DOMMAGES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

#### PROPOSER DES AMELIORATIONS DE SA SITUATION DE TRAVAIL

- Retour d'expérience et partage d'informations
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Analyse de situations de travail

**MAINTIEN DES CONNAISSANCES :**  
**7 heures tous les 2 ans**



### ATTRIBUTION FINALE

Certificat ACTEUR  
PRAP 2S

Attestation de fin de  
formation

Remise Livret Acteur  
PRAP 2S, conforme au  
document de référence  
de l'INRS

#### OBSERVER SON TRAVAIL POUR IDENTIFIER CE QUI PEUT NUIRE A SA SANTE

- L'analyse des déterminants
- Les facteurs de risques et de sollicitation

#### FAIRE REMONTER L'INFORMATION AUX PERSONNES CONCERNEES

- Identifier les personnes concernées
- Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise.

#### SE PROTEGER EN RESPECTANT LES PRINCIPES DE SECURITE ET D'ECONOMIE D'EFFORT

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Les aides techniques à la manutention

#### MAITRISER LES TECHNIQUES DE BASE DE MANUTENTION DES PERSONNES MALADES ET À MOBILITÉ RÉDUITE

- Évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée
- Les déplacements naturels de la personne

### ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 60 %

#### PRINCIPES DE SECURITE PHYSIQUE ET D'ECONOMIE D'EFFORT EN FONCTION DES ACTIVITES DES OPERATEURS DE SA SITUATION DE TRAVAIL

- Application des règles de sécurité physique et d'économie d'effort lors d'exercice pratique
- Identification et utilisation de différents équipements mécaniques et aides à la manutention
- Mise en oeuvre des aides techniques de manutention des personnes à mobilité réduite

**CONTACT OFPS : 01.78.52.98.78**  
**www.ofps78.fr**

Mis à jour le 1er Septembre 2022

